

Compte rendu de la séance du 20 décembre 2018

Convocations : 17/12/2018

Affichage : 20/12/2018

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN,

Excusé : Fabrice ELOY, Pierre-Jean BOUTELLIER,

Procuration : Pierre-Jean BOUTELLIER à Jean-François CORNIQUET

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 4 octobre 2018 a été approuvé à l'unanimité

Choix du délégataire du service d'eau potable

La DSP d'eau potable prenant fin le 31 décembre 2018, le recrutement d'un délégataire pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2023 a fait l'objet d'une procédure officielle de recrutement au terme de laquelle le Conseil Municipal a retenu l'offre de la Société Véolia aux conditions suivantes :

Part variable : 0.6750 € HT/m³ et part fixe 35€ HT/an. La collectivité percevra en plus 0.28 € HT/m³ et 3 € HT /an.

Règlement des factures d'investissement avant le vote du budget

Pour l'année 2019 le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au règlement des factures d'investissement avant le vote du budget, dans les limites autorisées par la loi.

Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement se poursuivent conformément au planning établi. Les tranches 1 et 2 sont pratiquement achevées ainsi que la tranche ferme. L'entreprise débutera la tranche 3 au retour des congés de fin d'année (reprise le 8 janvier) La tranche 4 pourra être envisagée dès que la police de l'eau aura fait connaître ses conclusions sur le dossier que le syndicat a déposé.

Les installations relatives au pluvial ont été réalisés et fonctionnent de manière satisfaisante.

Travaux 2019

Sont envisagés l'aménagement des abords de la rue du Château (Côté Nord) et la rénovation de la salle des fêtes (les extérieurs)

Informations diverses

- Un permis d'aménager a été déposé par la société IMWO France concernant le projet de lotissement rue de la Coulée verte.
- Les tilleuls à l'entrée de la rue de la gare sont malades et pourraient devenir dangereux. Ils seront abattus ainsi que les quelques prunus de la rue de l'Eglise. Leur remplacement est à prévoir.

La séance a été levée à 21h30